

POPULATION

Le challenge de l'attractivité

La région est attractive pour les adultes, qu'ils soient retraités ou en âge de travailler. Ces migrations contribuent à la croissance de la population active mais n'empêchent pas son vieillissement.

L'emploi dans la région croît, alimenté par les migrations et une hausse du taux d'emploi des femmes et des jeunes.

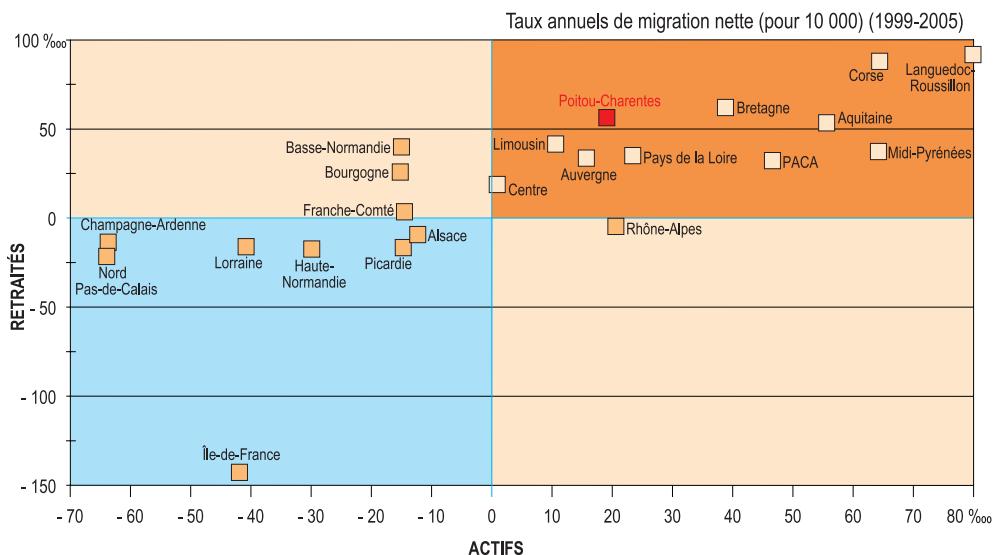
L'enjeu pour le Poitou-Charentes serait de renforcer, dans les années proches, son attractivité.

L'emploi a augmenté de 45 000 postes en 7 ans dans la région. Cette croissance a été alimentée par une amélioration du taux d'emploi. Elle est aussi appuyée par un apport de population active en provenance d'autres régions de France. Au jeu des migrations interrégionales, la région Poitou-Charentes est gagnante. Que la côte de Charente-Maritime attire les retraités, c'est une évidence. Mais ce qui l'est moins c'est que la région attire également des personnes entre 30 et 59 ans. Cet apport de population fait croître la force de travail potentielle de la région (*illustration 1*). Force de travail qui augmente aussi grâce à une croissance du taux d'activité des femmes.

Les migrations liées à l'activité professionnelle s'amplifient

Cette attractivité de la région s'inscrit dans deux mouvements au sein du territoire national. Un qui voit partir les personnes de plus de 30 ans des régions du nord et de l'est vers celles du sud et de l'ouest, et l'autre qui voit partir les jeunes entre 20 et 29 ans vers l'Île-de-France, l'Alsace et les régions du sud. Ces mobilités concernent en particulier des jeunes diplômés qui cherchent dans ces régions un emploi correspondant à leur niveau de qualification. Pour le Poitou-Charentes cela se traduit depuis 1999 par un solde migratoire

Poitou-Charentes attractif pour les retraités et les actifs (illustration 1)



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, RP99 - exploitation complémentaire)

Note de lecture : Pour le Poitou-Charentes, le taux annuel de migration nette des retraités est de 56 pour 10 000, celui des actifs est de 19 pour 10 000.

positif de 21 000 pour les personnes de 30 à 59 ans, de 8 500 pour celles de 60 ans et plus, mais par un solde migratoire négatif de 8 100 pour les jeunes de 20 à 29 ans. Comparé aux migrations entre 1990 et 1999, le volume des migrations de retraite se stabilise alors que celui lié à l'activité professionnelle s'amplifie. Le taux annuel de migration nette des personnes de 60 ans et plus est quasi constant, de 43 pour 10 000 entre 1990 et 1999 à 42 pour 10 000 entre 1999 et 2005. Ce taux est passé de 44 à 62 pour 10 000 pour les personnes âgées de 30 à 59 ans (*illustration 2*).

La population active évolue sous cet effet des migrations combiné à celui du vieillissement de la population. Elle vieillit naturellement en raison des générations nombreuses du baby-boom qui sont aujourd'hui quinquagénaires mais aussi par les départs des jeunes. La proportion d'actifs aux âges intermédiaires, entre 25 et 39 ans, est plus faible en Poitou-Charentes qu'en métropole (*illustration 3*). En revanche entre 40 et 54 ans la proportion d'actifs est supérieure à la moyenne métropolitaine. Ce déséquilibre au détriment des populations plus jeunes augmentera l'impact des départs massifs à la retraite.

Vieillissement et migrations jouent aussi sur l'élévation du niveau de diplôme. Les plus âgés, qui partent à la retraite sont moins diplômés que les générations plus jeunes. Les arrivants dans la région sont moins diplômés que les sortants : 54 % des entrants ont au moins le niveau bac, c'est le cas de 64 % des sortants du fait du départ des jeunes (*illustration 4*). Il s'agit là aussi d'un effet générationnel : les jeunes qui partent ont un niveau de formation plus élevé que les adultes qui arrivent. Ces mobilités géographiques contribuent néanmoins à augmenter le niveau de formation de la population. En effet seulement 29 % de la population restée dans la région a le niveau bac ou plus. Au final la proportion d'actifs ayant au moins le bac, 41 %, a progressé de 8 points. Cette progression n'a pourtant pas permis à la région de rattraper son retard. Elle occupe le 16^e rang, soit seulement un rang de mieux qu'en 1999.

Un taux de cadres toujours faible

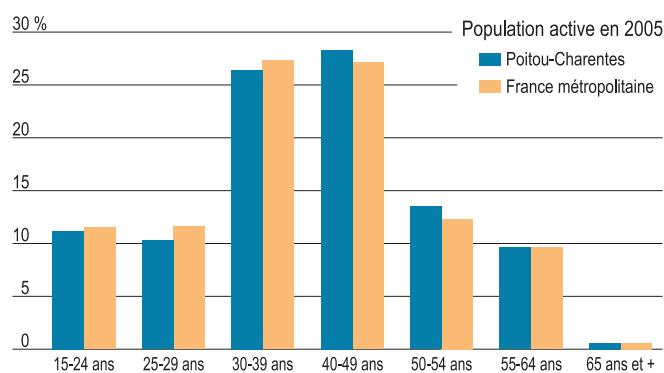
En 2005 la région compte 765 000 actifs, les personnes ayant un emploi et les chômeurs. Ce nombre a été renforcé par les migrations, l'excédent des actifs venant d'autres régions métropolitaines sur les départs est de

7 100 en 6 ans. Le taux d'activité régional, calculé sur les populations de 15 à 64 ans, est de 72,2 %, équivalent au taux métropolitain. Le taux d'activité féminin contribue à ce bon niveau. Avec 68 %, il est au 7^e rang des régions alors que le taux d'activité masculin est de 76,4 %, positionnant la région au 15^e rang. Les femmes constituent près de la moitié de la population active régionale.

La région se caractérise par un taux d'ouvriers relativement élevé par rapport au taux métropolitain (*illustration 5*). L'agriculture est encore une composante importante de l'économie régionale. Le taux d'agriculteurs, 4,2 %, est l'un des plus élevés derrière le Limousin et l'Auvergne. À l'inverse le taux de cadres, 9,7 % est inférieur au 14,2 % de la métropole. La région fait partie du groupe des régions avec la Basse-Normandie, la Champagne-Ardenne, l'Auvergne, le Limousin, la Franche-Comté et la Bourgogne, où le taux de cadres est le plus bas, entre 9 et 10 %. Ce faible taux d'encadrement est à rapprocher de l'économie de la région avec la présence, dans le secteur concurrentiel, d'une industrie de sous-traitance employant peu d'ingénieurs, et d'un tertiaire où les activités de conseils et assistance et de recherche et développement sont peu présentes.

Cette répartition des catégories sociales évolue peu. La région, attractive d'une manière générale, ne l'est pas pour les cadres, bien qu'ils soient les plus mobiles. Le taux annuel de migrations nettes est le plus élevé pour les employés, 20 pour 10 000 habitants, il était négatif dans la période 90-99. Pour les professions intermédiaires il a été multiplié par deux. Mais pour les cadres il est de - 2,2 pour 10 000. Les arrivées de cadres dans la région ne compensent pas les départs, sur la période récente comme entre 1990 et 1999. Les taux annuels d'entrée et de

Des actifs plus âgés en Poitou-Charentes (*illustration 3*)



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire)

Taux annuels de migration (pour 10 000) (*illustration 2*)

Âge révolu	1999-2005			1990-1999		
	Taux annuel d'entrée	Taux annuel de sortie	Taux annuel de migration nette	Taux annuel d'entrée	Taux annuel de sortie	Taux annuel de migration nette
Population des ménages de 4 ans et plus	229,9	191,9	38,0	203,0	174,8	28,2
dont 20 à 29 ans	478,5	569,8	- 91,3	311,3	391,2	- 79,9
30 à 59 ans	229,4	167,4	62,0	212,3	168,4	43,9
60 ans et plus	107,2	65,1	42,1	111,2	68,0	43,2

Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, RP90, RP99 - exploitation complémentaire)

sortie de cadres sont pourtant élevés, respectivement 501 et 503 pour 10 000. Avec ces taux, la région détient presque le record de mobilité des cadres, elle est au 1^{er} rang pour la taux d'entrée et au 5^e rang pour le taux de sortie.

Le taux d'emploi progresse

Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 64,2 %, légèrement supérieur au taux métropolitain. Il est encore éloigné de l'objectif de Lisbonne fixé à 70 % à l'horizon 2010, comme c'est le cas pour toutes les régions (illustration 6). Ce taux positionne le Poitou-Charentes au 12^e rang des régions de la métropole, dans un contexte plutôt favorable pour la région : en 6 ans, la progression de l'emploi a été légèrement supérieure à celle de la population. Ce gain d'emploi se répercute sur le taux d'emploi des jeunes, 35 %, supérieur au taux métropolitain de 1,6 point. Il a aussi permis une plus forte progression du taux d'emploi féminin qui atteint 59 %, soit presque l'objectif de Lisbonne fixé

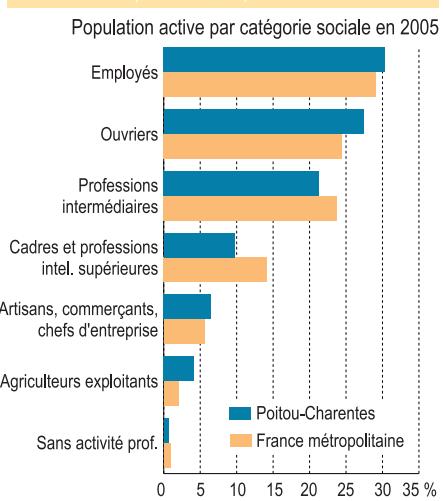
à 60 %. Cependant pour l'emploi des plus âgés, de 55 à 64 ans, la région, avec 34 %, est toujours loin de l'objectif des 50 %, pour une moyenne des régions à 37 %. Les demandeurs d'emploi ont également bénéficié de cette progression de l'emploi. Le taux de chômage, proche du taux national en 1999-2000, a baissé plus fortement ensuite et se situe maintenant à - 0,5 point du taux métropolitain. L'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois a donc plutôt évolué favorablement pour le Poitou-Charentes. Ainsi, même si la part des personnes en emploi à temps partiel demeure supérieure au taux métropolitain, elle diminue plus vite. Ce travail à temps partiel concerne encore 32 % des femmes ayant un emploi dans la région, 29 % pour la France métropolitaine. Les emplois précaires (intérim, emploi aidé, CDD) ne sont globalement pas plus fréquents dans la région qu'en moyenne métropolitaine, mais là aussi les femmes picto-charentaises sont plus concernées (15 % des emplois féminins) que les métropolitaines (13 %).

Niveau de diplôme selon le lieu de résidence antérieure (%) (illustration 4)

Dernier diplôme obtenu	Personnes résidant en Poitou-Charentes 5 ans auparavant	Personnes arrivées en Poitou-Charentes depuis 1999	Personnes ayant quitté le Poitou-Charentes depuis 1999
Sans diplôme ou CEP	38	19	13
BEPC	6	6	5
CAP-BEP	27	21	19
Bac	14	19	20
Supérieur	15	35	43
Ensemble	100	100	100

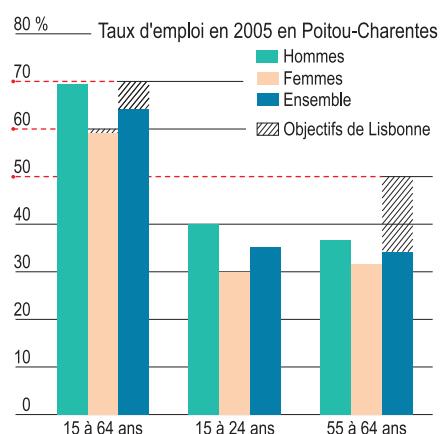
Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation principale)
Champ : population des ménages de 15 ans et plus

Un déficit de cadres en Poitou-Charentes (illustration 5)



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire)

Taux d'emploi des seniors encore loin des objectifs de Lisbonne (illustration 6)



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire)

Une attractivité à accroître dans l'avenir

Dans les années qui viennent, les nombreux départs en retraite des baby-boomers vont libérer beaucoup de postes et la région sera l'une des premières concernées. Un actif sur cinq a entre 50 et 59 ans en 2005. L'enjeu pour Poitou-Charentes pourrait être, dans les années proches, de devenir encore plus attractive, pour capter des actifs, et ce dans un contexte de concurrence accrue entre les régions, qui seront toutes concernées par ces départs massifs.

Monique Pépin

définitions

Taux annuels de migration

La question « où habitez-vous il y a cinq ans ? » ne prend pas en compte les personnes ayant effectué des allers-retours entre deux régions au cours de la période. Une personne ayant quitté la région en 2001 et y étant revenu en 2003 ne sera pas considérée comme migrante au sens du recensement. Le nombre de migrations réelles qu'a connu la région est donc supérieur au nombre de migrants comptabilisés par le recensement. Une méthode statistique permet d'estimer, à partir des migrants décomptés lors du recensement, des **taux annuels d'entrée et de sortie pour 10 000 habitants** prenant en compte la totalité des migrations.

Solde migratoire

Déférence entre le nombre d'entrants et de sortants de la zone. Dans cette étude, seules les migrations entre régions de France métropolitaine sont prises en compte.

Âge

L'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement (âge révolu).

Taux d'activité

Pour une catégorie donnée (ex. : sexe ou âge), rapport entre la population active et la population totale de cette catégorie.

Taux d'emploi

Pour une catégorie donnée (ex. : sexe ou âge), rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de cette catégorie.

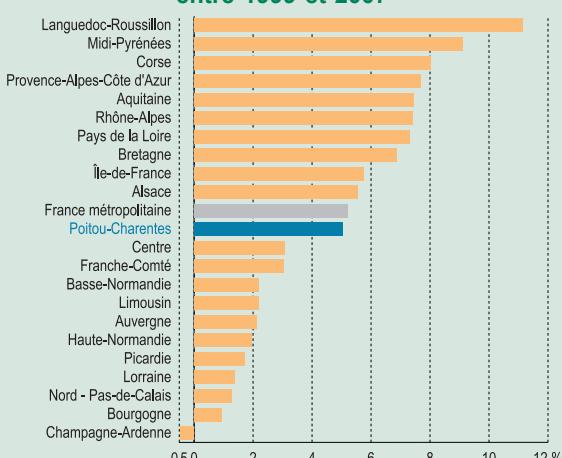
Objectifs de Lisbonne

En 2000, le sommet européen de Lisbonne a fixé pour objectif à l'horizon 2010 des taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 60 % pour les femmes de même âge et de 50 % pour l'ensemble des 55-64 ans.

Poitou-Charentes :

1 722 000 habitants au 1^{er} janvier 2007

Évolution de la population des régions entre 1999 et 2007



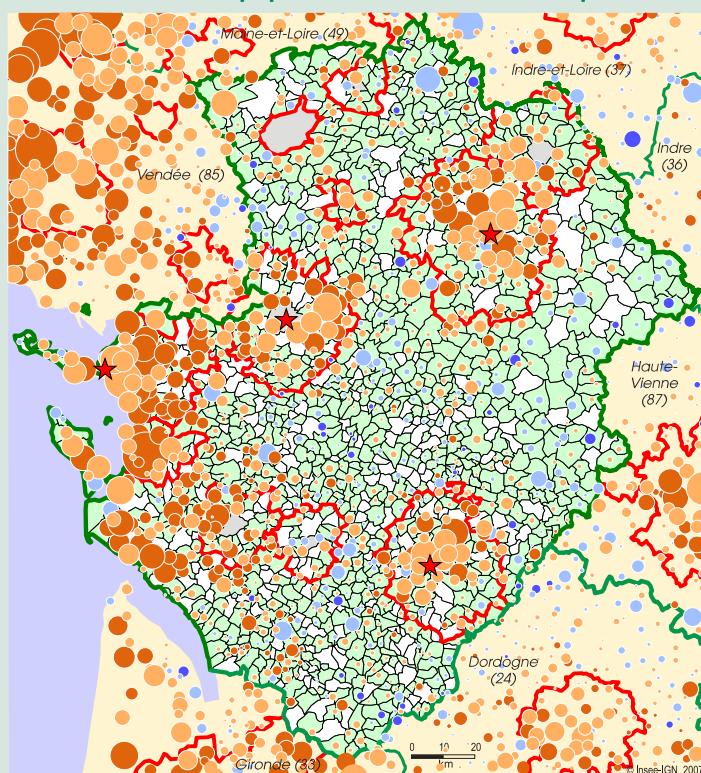
Source : Insee (Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005, 2006 et 2007)



Source : Insee (Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005, 2006 et 2007)

Guide de lecture : la taille des bulles est proportionnelle à la variation absolue annuelle de chaque commune entre le recensement de 1999 et l'année pendant laquelle la commune a été enquêtée pour le nouveau recensement.

Évolution de la population des communes enquêtées



L'évolution de la population due au solde naturel, soit les naissances moins les décès, conserve le même profil entre les départements du Poitou-Charentes pour les périodes 1990-1999 et 1999-2006. Les soldes migratoires ont eux profondément évolué. Ils sont positifs pour chacun des départements dans la seconde période alors que ce solde était négatif entre 1990 et 1999 pour la Charente et les Deux-Sèvres.

Les accroissements de population renforcent les positions respectives des quatre départements entre eux. La Charente-Maritime, département le plus peuplé, est celui qui «tire» l'évolution de la région. Puis viennent dans l'ordre des niveaux et des évolutions de population, la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente. Au final, pour le Poitou-Charentes, l'évolution est de + 5 % depuis 1999, proche de l'évolution de la France métropolitaine.

Estimations départementales de population au 1^{er} janvier 2006

Département	01/01/2006	01/01/1999	Variation relative annuelle 1999-2006 (en %)			Variation relative annuelle 1990-1999 (en %)		
	Estimation	Recensement de la population	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Charente	344 500	339 800	0,20	- 0,05	0,25	- 0,08	- 0,04	- 0,04
Charente-Maritime	596 000	556 400	0,99	- 0,09	1,08	0,61	- 0,08	0,69
Deux-Sèvres	353 500	344 500	0,36	0,14	0,22	- 0,05	0,07	- 0,12
Vienne	419 000	399 000	0,69	0,17	0,52	0,54	0,11	0,43

Source : Insee (Recensements de la population et estimations de population au 1^{er} janvier 2006)

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed.poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothée AGUER
Dépot légal janvier 2008
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC27866